

ALAIN CALMAT

Sport et nationalisme

Dès 776 avant Jésus-Christ, les premiers Jeux olympiques sublimement une nation. Seuls les athlètes de père grec avaient le droit de participer. D'abord limités au Péloponnèse, les Jeux, dès la quarantième Olympiade, furent ouverts à l'ensemble des citoyens de la Grande Grèce, mais toujours sous la même condition de filiation. Nationalisme ? Patriotisme ? Plutôt le second car il s'agissait de l'exaltation des valeurs, d'une culture, propres à un même peuple vivant sur le même sol.

Ces valeurs se retrouvent aujourd'hui dans certains sports où s'exprime une forte culture strictement nationale, base-ball aux Etats-Unis, cricket en Angleterre, ou encore spécialités sportives ésotériques comme dans certains arts martiaux au Japon.

Pouvait-on parler de nationalisme dans les Jeux rénovés par Pierre de Coubertin en 1894 et dont les premiers eurent lieu en 1896 ? L'article 7 de la Charte olympique apporte une réponse contrastée : « Ne sont qualifiés pour représenter les couleurs d'un pays aux Jeux olympiques que les nationaux de ce pays. Les jeux sont des compétitions entre individus et non entre nations. »

Il ne fait cependant aucun doute que le sport, dans l'esprit de cette rénovation, était avant tout l'exaltation des valeurs individuelles, physiques et morales, de la personne. D'où le fameux accent mis sur l'importance de participer.

Cette conception se situait aux antipodes du nationalisme tel que le sport moderne le comprend, qui ajoute à la performance sportive, ou à son auteur, une étiquette d'origine dont la finalité est souvent de servir des intérêts politiques, économiques, voire hégémoniques.

Sous cette forme, le nationalisme sportif est relativement récent, fruit du développement du sport international dans lequel se confrontent des nations. Des Jeux olympiques antiques, où s'exprimait essentiellement l'esprit patriotique, on est passé aux Jeux modernes, dont le nationalisme était absent, avant d'en arriver à la situation d'aujourd'hui née sous l'influence de considérations politiques et économiques. Cette situation, que provoque l'irruption massive des supports publicitaires et des exclusivités médiatiques, recèle le danger de la réduction de l'exploit sportif à une dimension purement commerciale. La Coupe du Monde de rugby, retransmise par une seule chaîne codée, en est une illustration récente. Quoi qu'il en soit, le nationalisme sportif triomphant depuis une trentaine d'années revêt des expressions variées et des significations diverses, parfois ambiguës.

Pour le sportif

Avant qu'il ne se sente investi d'une « mission nationale », il lui faut d'abord atteindre un certain niveau. En effet, on ne commence pas le sport de compétition par patriotisme. Cela ne vient qu'ensuite, comme une dimension imposée au sportif par son entourage, la fédération, les médias, parfois les autorités publiques.

Le sportif peut très bien s'en accommoder et parfaitement l'assumer. Il peut au contraire en être gêné jusqu'à franchement le rejeter. Il peut encore en profiter abusivement.

L'expression la plus naturelle du patriotisme chez le sportif se manifeste dans les moments solennels qui entourent la compétition : sa fierté lorsqu'il défile, à l'ouverture des Jeux olympiques, au sein de sa délégation nationale ; le podium, haut lieu du sentiment national, avec l'émotion qui l'étreint lorsque le drapeau de son pays s'élève lentement au mât, que sa gorge se noue, que les larmes lui montent aux yeux dès les premières notes de l'hymne national. Ce sont là des sentiments patriotiques inoubliables.

Il arrive aussi que ces cérémonies soient l'occasion de manifestations passionnelles. Chacun garde en mémoire la révolte des deux vainqueurs, noirs américains, du 200 m olympique de Mexico en 1968, les yeux baissés devant le drapeau, le poing brandi pour protester contre la politique de discrimination raciale dont ils accusaient leur pays.

Le patriotisme, ou son contraire, n'est pas de chaque instant. Avant la compétition, c'est la concentration, la discrétion, voire l'isolement. Les sentiments sont plus de l'ordre de l'introspection, pour certains de la foi, pour d'autres même de la superstition. C'est après la compétition que viennent des sentiments différents. En cas de

victoire, c'est l'explosion, la joie partagée et, dans ce partage, il y a les parts respectives qui vont aux proches, aux spectateurs, aux compatriotes et à la nation. L'équipe de France de tennis les a toutes exprimées, et admirablement, après sa victoire en Coupe Davis en 1991.

En cas de défaite, c'est l'abattement, la tristesse individuelle mais aussi le sentiment d'avoir déçu ses compatriotes, bref, le vécu douloureux du patriotisme sportif frustré.

Il n'est pas de carrière sportive accomplie, de haut niveau, qui n'ait donné ces émotions et n'ait marqué à jamais, dans un sens ou dans l'autre et parfois dans les deux successivement, ceux qui les ont ressenties.

Les données sont un peu différentes dans les sports d'équipe car l'adversaire est toujours nationalement identifié. L'enjeu national est alors évident et même dominant au point que les individualités, même très brillantes, s'effacent derrière le résultat collectif. Maradona en sait quelque chose, acclamé avec Naples, hué avec l'Argentine, par le même public italien.

Pour autant qu'une équipe soit plus sujette aux manifestations nationalistes n'empêche évidemment pas ses membres d'être aussi sensibles aux émotions patriotiques que les sportifs individuels. Leur expression va parfois jusqu'à relever du folklore ou du gag. Ainsi d'Alphonse Halimi qui, dans l'euphorie de son titre de champion du monde de boxe gagné en Angleterre en 1958, lança : « J'ai vengé Jeanne d'Arc. » A l'inverse, Miguel Indurain, vainqueur du dernier tour de France cycliste, déclarait avec détachement : « Je ne me sens pas spécialement espagnol. » Un autre sportif célèbre, cueilli à l'arrivée de sa victoire olympique et interrogé sur le point de savoir si les Français en seraient contents, répondit au nom de son engagement politique : « La moitié d'entre eux, oui je crois. » Réponse qu'il a d'ailleurs publiquement regrettée par la suite.

Les retombées du nationalisme pour le sportif de haut niveau sont souvent agréables : gloire, considération et parfois beaucoup d'argent. Il en jouit donc mais il arrive aussi que son patriotisme cesse là où commence son intérêt matériel. A partir d'un certain niveau de revenus, en effet, certains sportifs, tennismen ou pilotes automobiles du monde entier par exemple, préfèrent à leur nation des cieux plus fiscalement paradisiaques, ce qui suscite dans le public une appréciation pour le moins mitigée. D'autres, quand ils le peuvent, changent de nationalité au gré de leur intérêt sportif. Zola Budd, athlète sud-africaine, se fit britannique pour participer aux Jeux de Los Angeles avant de reprendre sa nationalité d'origine après la fin de l'apartheid et, partant, du boycott. D'au-

tres, et les exemples ne manquent pas, choisissent celle des deux nationalités dont ils disposent qui leur offre le plus de chances de sélection.

Pour le public

A l'évidence il prend toujours parti pour l'équipe nationale à laquelle il s'identifie. Certes, il y a quelques exceptions mais, outre qu'elles n'ont pas toujours des motivations glorieuses, elles sont systématiquement individuelles.

Ce soutien est variable selon les pays et les sports. Selon les pays, car il est traditionnellement plus exubérant dans les cultures latines que dans les nordiques, encore que cette différence tende à s'estomper. Selon les sports car ceux qui se pratiquent en équipe, dans des grands stades, et qui s'accommodent du bruit se prêtent mieux au soutien national de masse. Il prend parfois des proportions démesurées qui peuvent dénaturer la compétition en influant sur les performances des deux équipes, dans un sens naturellement opposé. Mais, hors même l'enceinte du stade, l'identification nationale est complète : le « on a gagné » et les concerts de klaxons, ou autres manifestations bruyantes, qui le scandent sont de tous les pays.

Plus nationalistes encore, les supporters qui accompagnent une équipe en déplacement. Ils se sentent investis d'une sorte de mission nationale, de quasi-combattants contre l'hostilité ambiante du public local. Drapeaux et chants nationaux, ou « lâcher du coq » sur les pelouses britanniques du tournoi des cinq nations, en sont des expressions classiques. Et où chante-t-on plus souvent et mieux *La Marseillaise* que dans un stade ? Ce patriotisme, sympathique et bon enfant, peut néanmoins dégénérer vers des formes violentes et agressives qui, par un mélange de délinquance collective et de chauvinisme, définissent le hooliganisme.

Pour les médias

Le succès de leur audience est directement proportionnel à la présence et aux résultats de sportifs nationaux. Aussi, avant même la compétition, articles et reportages présentent-ils à satiété les champions qui vont défendre les couleurs. Ils recueillent ensuite les fruits de l'exaltation nationale que provoque la victoire. Le formidable impact de celle de « la bande à Noah » a permis à *L'Equipe* de réaliser un de ses plus forts tirages et à FR3 une de ses plus fortes audiences de l'année 1991.

Il arrive aussi, même si ce ne fut pas le cas dans l'exemple qui précède, que l'enthousiasme médiatique et chauvin conduise des commentateurs aux remarques les plus déplacées, notamment en matière d'arbitrage.

Pour l'entourage

Il a en principe pour rôle de favoriser la performance mais il peut aussi avoir comme mission première celle de l'intérêt national lorsqu'il s'agit des sélectionneurs ou des dirigeants. Les premiers doivent parfois affronter le mécontentement des sportifs. Ainsi dans les sports où l'habitude et l'entraînement conjoints sont déterminants, le fait de piocher dans plusieurs équipes pour composer la sélection nationale, pour un championnat du monde cycliste par exemple, oblige à faire des choix allant parfois à l'encontre des préférences des sportifs eux-mêmes.

Et pour l'Etat

Jusqu'à une époque récente, le chef de l'Etat et la classe politique prenaient assez peu en considération le sport et son retentissement. C'est le général de Gaulle, le premier, qui, à la suite des mauvais résultats aux Jeux olympiques de Rome en 1960, a pris conscience de l'importance, à l'extérieur et à l'intérieur du pays, de sa représentation sportive nationale. Il a souhaité qu'elle soit mieux aidée et mieux récompensée et a confié à Maurice Herzog la tâche de réorganiser le sport français. Pendant les huit années de son ministère, avec le colonel Crespin, il a doté la France de structures destinées à en faire une grande nation sportive.

Le général de Gaulle y a ajouté une touche de prestige en décernant la Légion d'honneur à six sportifs, en 1967, pour la première fois de l'histoire. Depuis, ses successeurs ont toujours considéré les sportifs de haut niveau comme des représentants prestigieux de la nation. François Mitterrand reçoit officiellement ceux qui se sont distingués. A l'exception d'un ancien grand champion stupidement décidé à ne répondre aux invitations que d'un seul camp politique, les autres, quelles que soient leurs convictions par ailleurs, se sont toujours sentis honorés d'être reçus par les Présidents de la République, Premiers ministres et ministres de la jeunesse et des sports dont ils savaient qu'ils se faisaient les intermédiaires de la nation tout entière pour leur rendre un hommage mérité.

L'Etat, par définition, est directement engagé par l'aspect natio-

nal du sport. Dans notre pays, c'est principalement lui qui donne les moyens du développement du sport et en organise les activités en coopération étroite avec le mouvement sportif. Son rôle s'en trouve équilibré. Ce n'est pas toujours le cas d'autres pays où son ingérence est patente. Qu'on songe à l'imbrication du sport et de l'appareil d'Etat dans l'ex-RDA, qui fut à l'origine de comportements délictueux au regard de l'éthique sportive, et où l'on découvre l'ampleur du dopage d'Etat scientifiquement organisé. Qu'on songe également à l'exploitation idéologique du sport de masse en Chine ou en Corée du Nord et naguère dans les Spartiakades. Qu'on songe encore, dans un passé proche, aux effets sur le sport en Afrique du Sud des lois racistes de l'apartheid. Et nul n'a oublié, enfin, la tentative hitlérienne d'exploiter les Jeux de Berlin en 1936 pour magnifier l'être aryen, tentative qui buta sur les victoires de Jesse Owens, héros noir des Jeux olympiques du nazisme.

Au-delà, s'il a ses effets négatifs, le nationalisme dans le sport est aussi celui qui permet de gommer, l'espace d'une rencontre, toutes sortes de différences, politiques, sociales, raciales.

Quand Blanco marquait un essai pour l'équipe de France, même le plus raciste des Français applaudissait. Quand Noah conduit Leconte et Forget à la victoire, même les thuriféraires des honteuses propositions du Front national oublient que le capitaine de l'équipe de France est à moitié camerounais.

C'est au nom de l'esprit national dans le sport que se réunissent des peuples : Irlandais du Nord et du Sud qui portent le même maillot, dans la même équipe, pour le tournoi des cinq nations, Allemands de l'Est et de l'Ouest qui, avant la réunification, se voyaient imposer par le Comité international olympique d'être présents au sein d'une seule délégation, défilant derrière une seule bannière et avec un hymne unique. Bel exemple et belle prémonition !

L'exemple et la prémonition sont spécialement actuels.

RÉSUMÉ. — *Le sport, à l'origine, était avant tout l'exaltation de valeurs individuelles, physiques et morales de la personne. Cette conception est aux antipodes du nationalisme souvent triomphant dans le sport moderne, que l'on retrouve au niveau du sportif, du public, des médias et enfin de l'Etat.*